



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

MILDIU

Des contaminations sont toujours possibles en particulier sur jeunes feuilles, mais aussi sur grappes, tant que la véraison n'a pas démarré.

OÏDIUM

Les baies restent sensibles jusqu'au début de la véraison. Continuez à observer les parcelles vigoureuses.

BLACK-ROT

En présence de taches sur feuilles, une contamination préjudiciable sur grappes est toujours possible en cas d'orage.

FLAVESCENCE DOREE

Prospectez vos parcelles et en cas de doute contactez votre technicien.

MÉTÉO

Prévisions du 1^{er} au 6 août 2018

	Mer	1 ^{er}	Jeu	2	Ven	3	Sam	4	Dim	5	Lun	6
Températures	18	33	18	35	19	36	19	35	19	34	19	34
Tendances	     											



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tél 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

STADES PHENOLOGIQUES

Marcillac	Fermeture (33) en toutes situations
Entraygues, Estaing	
Millau	Tout premiers signes de véraison en situations précoces

La croissance végétative reste active.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Sur la zone Millau, la situation est globalement saine.

Sur les vignobles de l'Aveyron (nord et sud), on observe de nouvelles sorties régulières de taches sur jeunes feuilles. Mais on ne note pas d'évolution sur les grappes sur lesquelles les dégâts restent très faibles. Ces sorties de symptômes sont probablement liées aux pluies du 18-20 juillet.

• Données de la modélisation

x **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Bruéjous-Balsac, Compeyre, Entraygues, Marcillac ; et de la station météo fixe : Valady

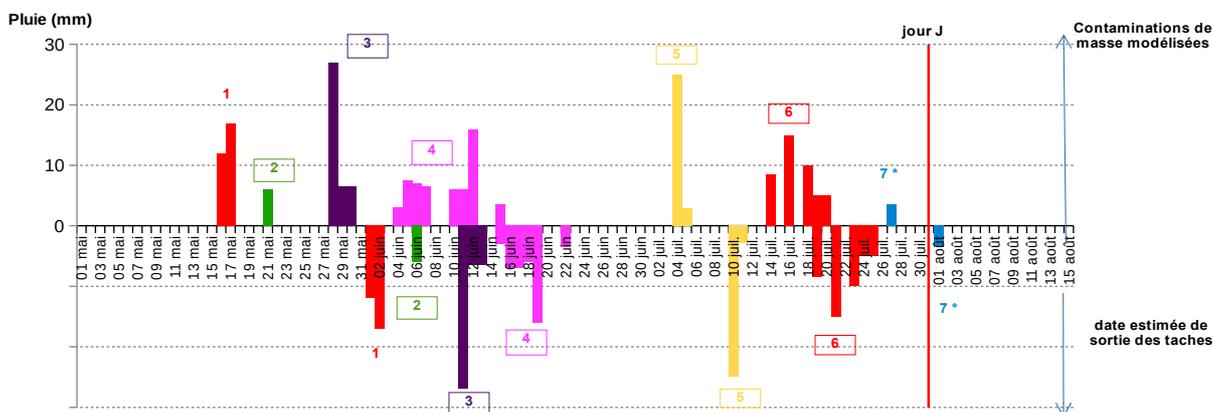
Situation de J-7 à J : Peu de pluies ont été enregistrées par notre réseau et seules quelques faibles précipitations ont eu lieu sur certains secteurs les 27-28 juillet. A ce jour, la pression reste forte sur toute la zone.

Les cumuls de pluie enregistrés ont été suffisants uniquement sur le secteur d'Entraygues pour engendrer des contaminations de masse, le 27 juillet. Sur les autres secteurs, les pluies ont été soit insuffisantes soit absentes.

Simulation de J à J+10 : En l'absence de pluie annoncée, la pression mildiou devrait amorcer une baisse sur l'ensemble des secteurs. Mais le niveau de pression est tel qu'il reste encore fort sur tout le vignoble.

Du fait du risque toujours élevé, des contaminations de masse sont toujours modélisées dès 4 mm de pluie. Les taches issues des contaminations de masse du 27 juillet devraient être visibles autour du 1^{er} août (Entraygues). Si une nouvelle contamination de masse survient, le temps d'incubation modélisé est désormais de 5 jours.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 30/07/2018 pour la zone Aveyron



Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

Évaluation du risque : La pression est forte et la période de risque est toujours en cours. Les prévisions météo actuelles semblent éloigner le risque de contamination de masse, mais il convient de rester vigilant à toute nouvelle dégradation orageuse.

A ce stade, il est primordial d'être vigilant à l'état sanitaire du feuillage qui doit rester fonctionnel jusqu'à la récolte. Dans les parcelles présentant déjà des symptômes, un risque de repiquages subsistera toujours sur jeunes feuilles car dans ces conditions une simple rosée suffirait à propager le champignon.

Mesures prophylactiques : En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers les grappes et le bas de la végétation.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble :

Les dégâts signalés sur le secteur d'Estaing progressent toujours lentement autour des foyers existants.

De la même à façon, sur la zone Marcillac, les symptômes évoluent toujours sur les parcelles déjà touchées mais ces cas de figures restent sporadiques.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale se termine à la fermeture complète de la grappe pour les situations exemptes de symptômes. Le risque se maintient jusqu'à la véraison pour les parcelles avec présence de dégâts.

Le développement du champignon étant gêné par les conditions sèches et très lumineuses, les symptômes sont donc à rechercher au cœur des souches.

Mesures prophylactique : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV (Ex : effeuillage)

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Une nouvelle sortie significative de symptômes est visible sur les TNT de la zone Marcillac. 100 % des grappes sont touchées à des intensités variables : de quelques grains à 50 % de grappe avec symptômes. Les dégâts observés seraient issus des contaminations survenues lors des orages de mi-juillet.

Au vignoble, ces pluies de mi-juillet sont restées sans impact majeur (quelques baies touchées de-ci de-là).

De nouveaux symptômes sont ponctuellement visibles sur le secteur d'Estaing également.

Évaluation du risque : Après fermeture, la sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations diminue. Sur les parcelles indemnes, le risque de voir la maladie se développer devient faible. Sur les parcelles touchées, le risque se maintient jusqu'à véraison.

Il convient de surveiller encore attentivement la progression des symptômes.

Comme les semaines précédentes nous attirons votre attention sur le risque d'orages qui pourraient survenir consécutivement aux fortes chaleurs attendues.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont toujours faibles

Évaluation du risque : Risque faible. Surveillez vos parcelles.

Seuil de nuisibilité : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• Situation au vignoble

La prospection a démarré sur le secteur de Marcillac. A ce jour, pas de nouveau foyer détecté.

Évaluation du risque : Le créneau optimal pour le positionnement du T3 adulticide est du 13 au 27 août.

Le T3 est soumis à l'analyse de risque suivant les résultats de prospection de l'année N-1

Il s'effectue sur les populations adultes en conventionnel. **En AB, le T3 s'effectue sur larves mais il est maintenant inutile** car seules les adultes sont présentes dans les vignes.

Les facteurs de risque sont, notamment :

- présence de cicadelles sur les parcelles ou dans les parcelles voisines
- présence de foyers (parcelles atteintes à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles

présence de vignes abandonnées, de vignes ensauvagées, de repousses de porte-greffes dans l'environnement des parcelles...

L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

AUTRES OBSERVATIONS

On observe une remontée des populations d'**acariens jaunes** sur les quelques sites à historiques de la zone Marcillac. Le seuil de nuisibilité de 30 % de feuilles occupées est atteint voire dépassé. Et les symptômes foliaires commencent à apparaître.

Les à-coups dans l'alimentation hydrique des ceps sont favorables à l'expression des **maladies du bois** dans leur forme apoplectique. Des souches mortes sont visibles à des fréquences variables mais parfois notables selon les situations.

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 7 août 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.